

REUNION ORDINAIRE ET PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 6 Septembre 2021 à 20h30 – salle du Conseil municipal

Convocation du 1er Septembre 2021

Présent(e)s : Pascale JOMARD, Guillaume LECANU, Amandine DUBIEZ, Robin DUSSAUCHOY, Olivier GUYOMAR, Clotilde LEREVEREND-CHARPENTIER, Lionel GUIARD, Jean-Pierre GOUDARD, Frédéric CORGIER.

Liste des Pouvoirs :

Stéphanie APPERCEL CONVERT à Amandine DUBIEZ, Isabelle GRAMMARE à Frédéric CORGIER, Nadine BOUILLON à Olivier GUYOMAR

Excusés : Ludivine CHAUMERON

Absents : Anne Perrine RAGOT et Guillaume CHATAIGNER

Désignation du secrétaire de séance

Robin DUSSAUCHOY est désigné secrétaire de séance.

La séance débute à 20h30

Ordre du jour :

- **Approbation du compte rendu de la réunion du 26 Juillet 2021**

=> Adopté à l'unanimité

- **Délibérations :**

- Convention de Territoire Globale (CTG) de la CAF

Cette convention remplace le Contrat Enfance Jeunesse qui arrive à échéance le 31 décembre 2021. Contrairement au CEJ qui était porté uniquement par Grandris, la Convention de Territoire Globale sera signée par toutes les 8 communes de l'ex-CCHVA.

La nouvelle CTG, préparée par la CAF reprendra les éléments principaux du diagnostic des actions sociales menées par la CAF sur le territoire et détaillera les actions sociales et les actions à destination de la petite enfance, actions définies au travers de fiches thématiques dont une première version a été envoyée aux communes pour discussion et amendements.

Démarche indispensable pour continuer le travail de VHB.

La CAF demande un courrier à chaque commune demandant à être signataire de cette nouvelle convention.

Madame le Maire demande au Conseil l'autorisation de signer cette lettre ainsi que cette convention lorsque la CAF l'aura finalisée.

=> Adopté à l'unanimité

- COR : Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le Programme Local de l'Habitat comprend :

- Un diagnostic sur le fonctionnement du marché local du logement et sur les conditions d'habitat
- Un document d'orientation comprenant l'énoncé des principes et les objectifs quantifiés du programme
- Un programme d'actions détaillé pour l'ensemble du territoire auquel il s'applique et pour chaque secteur géographique défini à l'intérieur de celui-ci.

Le projet de PLH, établi pour 6 ans, s'articule autour de 4 orientations :

- Poursuivre la rénovation des parcs anciens, privés et publics, en articulation avec la redynamisation des centres-bourgs
- Cibler l'offre nouvelle vers la demande et les besoins insatisfaits
- Accompagner les ménages en difficulté de logement
- Pérenniser une gouvernance dynamique et partenariale

Le programme d'actions comporte 18 actions pour un budget prévisionnel d'un peu plus de 18 000 000 €, soit environ 3 000 000 € annuels (subventions non déduites). Cette liste d'actions comprend entre autres des actions et aides à la rénovation de l'habitat, des programmes d'intérêt général et d'amélioration de l'habitat des centres bourgs.

Olivier Guyomar s'interroge sur l'impact du PLH sur le PLU. Réponse de Madame le Maire : le PLH doit être compatible avec le SCOT (qui est en cours de révision), le PLU doit être conforme au PLH et au SCOT.

Le PLH sera validé par la préfecture. La COR organise des ateliers et comités de pilotage pour finaliser ce PLH avec les élus des communes.

Lionel Guisard dit que l'on doit se défendre et veiller sur le SCOT sinon nous aurons trop de contraintes et serons limités dans nos actions futures.

Jean-Pierre Goudard alerte sur un « raisonnement en 2D » (Vision sur carte du législateur, problème de terrain en pente, d'assainissement, etc.) et que c'est le moment de se battre pour le sujet, et éviter que l'Urbanisme de Lyon influence l'habitat sur notre territoire.

L'ensemble des documents relatifs au PLH sont à la disposition de tous les élus.

=> Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer les pièces relatives au dossier PLH.

➤ COR : modification des statuts en matière de passation des marchés en groupements de commandes

Madame le Maire propose d'adopter le projet de modification de statuts de la COR, tel que rédigé ci-dessous :

« *La Communauté de l'Ouest Rhodanien pourra assurer, à titre gratuit, par convention, la procédure de passation jusqu'à la notification des marchés pour :*

- *les groupements de commandes dont elle est membre ;*

- *les groupements de commandes composés au minimum de dix des communes membres, si elle n'en est pas membre et sur sollicitation du coordonnateur du groupement de commandes.*

L'exécution des marchés relève de la responsabilité de chacun des membres du groupement de commandes. »

⇒ Adopté à l'unanimité

➤ Proposition d'étude relative à l'aménagement de la Place des Platanes

Les Architectes du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) avaient été sollicités en janvier dernier par des élus de la commune afin d'identifier des travaux de réaménagement ou de requalification.

La 'requalification' de la Place des Platanes est un des sujets qui avaient été abordés.

Aujourd'hui le CAUE nous propose un accompagnement de 12 jours, dont 8 gratuits pour :

- Etablir un schéma des possibles (10 jours) : une étude de requalification intégrant la palette végétale, peut-être une petite halle ou préau, un coin buvette... basée sur l'observation de l'utilisation actuelle et de sondages auprès de la population

- Un accompagnement pour émettre une consultation (procédure de passation de marché) et étudier les réponses

Les architectes incluent un paysagiste dans l'équipe pour réaliser cette étude.

Le coût total pour ces 12 jours s'élève 8 400 € HT, dont 2 800 € HT à charge de la commune.

Guillaume Lecanu souhaiterait demander un second devis en termes de jours, bien que, avec 8 jours gratuits, il souligne le faible montant restant à charge pour la commune. Il pose également la question du budget d'investissement sur 2021. Pascale Jomard répond que le budget de 14 000 € relatif à ce type d'étude n'a pas été entamé cette année.

Lionel Guisard dit que c'est un peu cher et que 12 jours semblent beaucoup pour faire cette étude et doute de la qualité de rendu final.

La signature de l'accord-cadre avec le CAUE est mise au vote :

1 voix contre - 2 abstentions

=> Adopté

- **Point personnel communal**

- ✓ Deux cantonniers avaient été recrutés depuis juin, pour remplacer Gérard Martin parti à la retraite, mais sont partis après leur période d'essai. Un nouveau cantonnier, Mickael Cheron a été recruté le 1^{er} septembre. Le démarrage de cette collaboration est sans problème.
- ✓ Un second cantonnier, Christophe Couturier prendra ses fonctions début novembre, afin de remplacer Jean-Elie.

En Octobre, il n'y aura qu'un seul cantonnier, il faudra être indulgent.

Jean-Pierre Goudard pose la question des habilitations pour les nouveaux cantonniers, et du savoir-faire, en particulier conduire le tracteur pour le déneigement.

Lionel Guisard alerte également sur la connaissance du parcours de déneigement.

Pascale Jomard répond que la période actuelle avec Jean-Elie permet cet apprentissage et que l'on peut aussi continuer de déléguer le déneigement à une entreprise extérieure.

- ✓ Pascale Vignon demande une disponibilité d'une durée de 3 ans avec un délai de préavis de 3 mois : elle souhaite partir au 1^{er} décembre.

Nous devons déclarer la vacance de son poste et définir les termes pour un recrutement d'un nouvel agent pour 24h en surveillance de cantine et ménage.

- ✓ Une stagiaire ATSEM, Julie, a intégré l'équipe depuis la rentrée jusqu'aux prochaines petites vacances, dans la classe de Lucille (GS et CP). Elle complète le temps scolaire par une aide à la cantine, au ménage et à la surveillance en périscolaire.

- **Les commissions communales :**

- Urbanisme : droit de préemption

Un seul dossier a été présenté : maison aux 'Grandes Terres', la mairie ne préempte pas.

- Voirie – point présenté par Olivier Guyomar

Travaux prévus au niveau des Ygaux, route détériorée à cause des fortes pluies. Il faut refaire la route entièrement => 8 605 Euros TTC pour 225m

Petite portion de route à refaire au Goutel, pour un coût de 2 000 Euros TTC

Amandine dit qu'il y aurait aussi une demande chemin de Nuizières, gros trou sur la route qui est assez dangereux.

Les travaux de la COR :

Les travaux de la COR sont planifiés pour les jours qui viennent, que ce soit pour le PATA ou pour la réfection de voirie (Bois de la vache et route dans le hameau de Nuizières)

Commission déchets à la COR :

Pas d'opération de recyclage « cartons bruns » car les prestataires sont trop chers.

Augmentation des déchets (+17%) mais baisse des papiers.

Augmentation des déchets à la Déchèterie + 10%

Fédération de pêche :

A l'intention de la commission environnement : proposition de travaux sur le seuil du Ry (passe à poissons) au niveau du pont de la Folletière, pont appartenant aux 2 communes, Lamure et Grandris.

➤ Bâtiments – point présenté par Amandine Dubiez:

Après la tempête du 12 Août, nous avons eu des tuiles soufflées, une cheminée qui menaçait de tomber sur la voie publique. Cela était compliqué en Août de faire intervenir les entreprises.

Merci à Pierre Dumontet venu gracieusement pour le toit de l'église, ainsi qu'à messieurs Jomard pour le toit de la cure et la sécurisation de voies publiques. Nous avons également constaté des infiltrations notamment à l'Odysée.

Travaux de rénovation extérieure de l'Eglise : l'entreprise Moretton démarre les travaux le 13 septembre : une équipe de cordistes effectuera ces travaux, sans échafaudage. Ces travaux sont subventionnés à 50% par la Région, et une seconde subvention a été demandée au Département. Ce chantier devrait durer 3 semaines.

Rambarde endommagée vers le Vival, 2 devis sont attendus, le coût des travaux seront pris en charge par l'assurance, sauf la franchise.

Au-dessus de l'ancien Vival, l'accès au grenier pour les pigeons a été condamné.

➤ Associations – culture et sports – Frédéric Corgier

Le Forum des Associations aura lieu le samedi 11 septembre, en collaboration avec Lamure, selon le temps, en intérieur salle de l'étoile avec pass sanitaire ou sans pass sanitaire en extérieur, sur le terrain de basket. 26 associations seront présentes.

Les salles communales peuvent à nouveaux être louées (sauf le boulodrome, en questionnement au niveau des WC, des accès PMR, etc.).

L'Ultra Trail, organisé par la COR, passera sur le haut de la commune (derrière l'hôpital, l'aire de loisirs...) : il est fait un appel aux bénévoles pour sécuriser 4 points sur la commune.

⇒ Le 9 octobre (en même temps que « C'est quoi ce Baz'Art » qui sera chez les particuliers)

Information : la Chapelle du Calvaire fêtera ses 150 ans l'année prochaine : réfléchir comment célébrer cet anniversaire.

➤ Commission séniors : de la part d'Isabelle Grammare

Suite à l'arrêt des services de la Sogérés, c'est l'Hôpital Nord-Ouest qui fournira les repas livrés à domicile par l'équipe de bénévoles.

Une convention est en cours de définition entre la commune et l'HNO et le démarrage est prévu le lundi 4 octobre. Il s'agit de repas en « liaison froide », à un prix raisonnable, cuisinés à Grandris.

➤ Commission Com' : Clotilde Lerévéréd-Charpentier

Prochain BIM courant Novembre, travail de mise à jour des informations du site internet de la commune à continuer.

➤ Commission école : Robin Dussauchoy

⇒ 105 élèves - pas d'ouverture de la 5ème classe (de plus, 2 départs car instruction en famille)

⇒ rentrée scolaire avec un protocole sanitaire identique à celui de juin (nous sommes en zone jaune au niveau sanitaire)

⇒ Cantine : le nouveau prestataire "les clés du soleil" : retour positif au niveau administratif (bon contact par téléphone, plus humain, taille plus humaine car petite structure) et meilleure qualité des repas, plus d'enfants à la cantine (entre 45 et 60 enfants selon les jours)

➤ Commission santé : Guillaume Lecanu

Nous nous sommes abonnés à Comm'Une Opportunité (coût annuel 600 € TTC), entreprise qui met en relation des porteurs de projets, dont des médecins, avec les communes d'accueil. Le site propose une page de présentation de la commune. Le portail sera actif à partir de la semaine prochaine.

➤ Commission économie - Marché nocturne : Guillaume Lecanu

Le marché nocturne du mois d'août a eu un succès mitigé, beaucoup d'exposants mais peu de public, pass sanitaire obligatoire pour la buvette et la restauration.

Prochain marché prévu le 17 septembre, les échos sont peu favorables, problème pass sanitaire et mauvais temps annoncé, certains exposants ont déjà annulé.

Question posée : est-ce que nous maintenons ?

Nous allons faire un petit sondage auprès des exposants et nous décider rapidement.

➤ Finances – divers : Guillaume Lecanu

Devis pour le panneau lumineux pour un système complet entre 10 000 € et 18 000 €.

Devis de réparation du panneau actuel, sans garantie de réparation, 1 500 Euros, lot de pièces et déplacements (mais certaines pièces n'existent plus).

L'achat du même panneau qu'à Claveisolles est également à étudier.

Lionel parle de subventions du Département.

Pascale précise que le délai de réponse est très long et rend la planification de projets compliquée. Nous n'avons pas encore de réponse pour nos demandes de subventions 2021, déposées en avril.

➤ Questions diverses

Jean-Pierre Goudard a 2 demandes :

⇒ 2 arbres sont tombés près de chez lui et demande à la commune de les couper.

⇒ Que la date du prochain conseil municipal soit donnée à la fin de chaque conseil municipal.

Pascale Jomard propose que les 2 prochains conseils soient planifiés les 11 Octobre et 15 Novembre.

La séance est levée à 22h23.

Ce compte rendu est validé par le maire et les adjoints, et sera adopté lors du prochain Conseil Municipal